

N/REF : 17/04/2026 11H36 C:262722 I:36955
V/REF : 044030
V/Email reçu le Vendredi 17/04/2026 à 11H36

LPV

175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE

SELON DEVIS N° 6040013

IMMEUBLE : LES RUIRES
6 RUE JULIEN OFFRAY DE METRI
38320 EYBENS

St Martin-H, le 24 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 METRI - LOGEMENT DE M HELASSA AU RDC - *06 17644763*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6040013 du 10/04/2026 d'un montant de
535,79 € TTC

Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE EN PLACE DU CAMION (POIDS LOURDS)
CURAGE DE L'HORIZONTALE EAUX USEES
POMPAGE DES GRAISSES
CONTROLE ECOULEMENT

LE 22/04/2026 A 14H45
CURAGE HYDRAULIQUE DU PIED DE COLONNE A PARTIR DE LA CAISSE SYPHOIDE AU
NIVEAU DU JARDIN
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE
CONTRÔLE D'ÉCOULEMENT, REPRISE DU CURAGE A PARTIR DU COLLECTEUR
EXTÉRIEUR JUSQU'A LA CAISSE SIPHOIDE
EXTRACTION DE GRAISSE
CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 23/04/26 à 11H23 Mme L RAMIREZ
AS TT Email envoyé le 14/04/26 à 16H30 Mme L RAMIREZ
AS TT Email envoyé le 14/04/26 à 16H07 Mme L RAMIREZ
AS TT Email envoyé le 14/04/26 à 15H27 Mme L RAMIREZ

AH TT Email envoyé le 10/04/26 a 14H20 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	487,09	487,09
	TOTAL H.T.		487,09
	T.V.A. a 10,00%		48,70
	TOTAL T.T.C.En EURO		535,79

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN